

La FAF - LR

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France – Languedoc Roussillon, créée en 1929, est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Elle est reconnue d'intérêt général et est affiliée à la Fédération Nationale des Aveugles et Amblyopes de France.

Elle exerce son activité en Languedoc-Roussillon Composée et gérée principalement par des personnes déficientes visuelles, elle a une fonction d'assistance et de bienfaisance.

L'action de la FAF – LR vise à favoriser l'inclusion des personnes déficientes visuelles dans tous les domaines de la vie en les accompagnant et en les soutenant dans leur démarche d'insertion et de recherche d'autonomie, depuis l'aide aux familles et à l'éducation précoce jusqu'au soutien de la personne âgée handicapée, en passant par l'école, l'université, la formation et la vie professionnelles, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

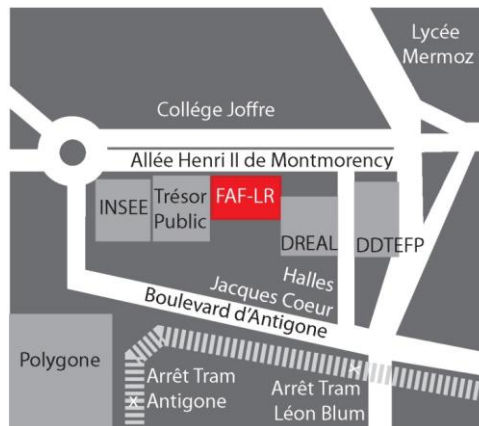
Elle se mobilise sur les questions d'accessibilité. Elle propose une vie associative riche avec de nombreuses activités adaptées comme : Showdown, activités physiques adaptées (APA), tir à l'arc, balades urbaines, activités de loisirs, club de lecture, participation à des spectacles audiodécrits, visites adaptées de musées... Chaque année de nouvelles animations sont programmées.

La vie associative s'organise autour de référents qui sont force de propositions : arts accessibles, sensibilisation, technologie numérique, bénévolat, sports, sociale...

Plusieurs antennes de proximité existent (Bassin de Thau, Béziers, Lunel...).

Plan d'accès

- **En voiture**
Arrivée par l'Autoroute sortie Montpellier EST, prendre direction centre ville « Polygone »
- **En tramway – Ligne 1**
Descendre à la station Léon Blum ou à la station Antigone



420 Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER

Tel. : 04.67.50.50.60

Courriel : accueil@faf-lr.fr

Site Web : www.faf-lr.fr

Facebook : facebook.com/Faf-Lr34/

Pour faire un don ou adhérer à l'association :



Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Languedoc Roussillon

Association loi 1901 affiliée à la
Fédération des Aveugles et
Amblyopes de France reconnue
d'utilité publique

**Services d'accompagnement
pour les enfants**

**Services d'accompagnement
pour les adultes**

**Services et dispositifs
annexes**

Services d'accompagnement pour les enfants

Accueil Relais : S'adresse aux enfants et adolescents déficients visuels de 3 à 20 ans et leur famille en attente d'admission au SAAAIS.

SAFEP : Permet à l'enfant déficient visuel (de 0 à 3 ans) et sa famille d'accepter et de vivre avec son handicap, condition essentielle de son intégration future.

SAAAIS : Favorise l'inclusion scolaire de l'enfant et adolescent déficient visuel (jusqu'à 20 ans) et l'aide à acquérir une autonomie lui permettant de vivre pleinement sa citoyenneté.

- **Orientation :**

Notification de la C.D.A.P.H. nécessaire.

- **Secteur d'intervention :**

Sur les départements de l'Hérault et du Gard.

- **Formes d'intervention :**

Les interventions des personnels se font dans les établissements scolaires, au domicile ou dans les locaux des services à Montpellier, Nîmes ou Béziers.

- **Accompagnements mis en œuvre :**

- ✓ Utilisation des moyens de compensation,
- ✓ Développement de la fonction visuelle,
- ✓ Apprentissage de techniques palliatives,
- ✓ Suivi et soutien pédagogique adapté,
- ✓ Soutien des équipes pédagogiques d'accueil,
- ✓ Adaptation des ouvrages scolaires en gros caractères et numérique,
- ✓ Transcription en braille,
- ✓ Actions collectives orientées vers des concepts d'autonomie et de socialisation.

- **Moyens utilisés pour les parents :**

- ✓ Réponses à toute question sur le handicap visuel,
- ✓ Accompagnement personnalisé par notre équipe pluridisciplinaire.

Services d'accompagnement pour les adultes

SAMSAH Hérault : Répond aux demandes de réadaptation des personnes aveugles ou malvoyantes reconnues suivant les critères du guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées (de 20 ans et de moins de 60 ans) afin de leur permettre d'être le plus autonome possible dans leur vie quotidienne.

- **Orientation :**

Une orientation préalable par la C.D.A.P.H. est nécessaire pour accéder à ce service

- **Accompagnements mis en œuvre :**

- ✓ Médical,
- ✓ Psychologique,
- ✓ Social,
- ✓ Utilisation des moyens de compensation,
- ✓ Apprentissage de techniques palliatives.

SAVS : En fin d'accompagnement par le SAMSAH, répond aux demandes des personnes aveugles et malvoyantes dans un cadre socio-éducatif afin de leur permettre d'être le plus autonome possible dans leur vie quotidienne.

- **Orientation :**

Une orientation préalable par la C.D.A.P.H. est nécessaire pour accéder à ce service.

- **Accompagnements mis en œuvre :**

- ✓ Social,
- ✓ Socio-éducatif.

Services annexes et dispositifs

SAPPA Hérault : Pour les personnes de plus de 60 ans ne pouvant pas bénéficier des services du SAMSAH Hérault.

SAPPA Gard : Pour les personnes à partir de 20 ans résidant dans le Gard.

AS - Appuis Spécifiques : Répondre aux demandes de prescripteurs pour permettre l'accès ou le maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles.

GRAPHES : Groupement Régional Pour l'Accès des Personnes Handicapées à l'Enseignement Supérieur.

Equipes techniques conventionnées MDPH Gard et Hérault

Une équipe pluridisciplinaire

- Une équipe de direction,
- Un service administratif,
- Un service d'adaptation,
- Une équipe médico-sociale,
- Une équipe pédagogique,
- Un service social.

Les partenaires financiers

